

## Pensons aux nôtres !

✱ ✱ ✱

Le jour où nous traçons ces lignes — 21 mai — ramène un anniversaire : il y a un an aujourd'hui que Gustave Hervé est entré en prison. On se rappelle son crime : il écrivit sur l'abjecte police des mœurs un article vigoureux que nous eussions tous été fiers de signer. Au procès qu'on lui fit, des écrivains, des artistes, des journalistes qui représentaient toutes les nuances de l'opinion vinrent confirmer les affirmations d'Hervé, vinrent démontrer l'infamie de cette police des mœurs dont le maintien est une offense aux mœurs. Un jury de méchants poltrons, trop heureux de tenir le militant écouté, le cinglant pamphlétaire qui les fait trembler pour leurs écus, condamna Gustave Hervé : quatre ans de prison. Quand ces quelques mots paraîtront, la seconde année de détention sera commencée. Voilà qui indigné. Mais voici qui attriste : comme Hervé ne « pose » pas au martyr, comme il est simple et enjoué, comme il trouve en lui un tel trésor d'énergie souriante qu'il semble échapper à la tristesse des grands murs, des courettes sans horizon, des parloirs sans soleil, comme il plaisante, comme il ne se plaint jamais et ne se laisse jamais plaindre, on finit par s'accoutumer à son incarcération, on finirait, pour un peu, par trouver naturel qu'il résidât constamment en prison. On ne s'étonne plus. Ah ! certes, cet homme jeune et plein d'activité ne paraît pas, ne veut pas paraître malheureux entre ses murs, dans son étroit et monotone promenoir. Et tant de courage, tant de force d'âme se dégagent de lui que ses amis en liberté, que nous tous qui possédons les grandes routes pour y respirer largement devant l'horizon des champs et des rivières, qui possédons les forêts palpitantes de feuilles fraîches et d'oiseaux et l'apaisant silence des prés et le bienfait des longues marches sans but, nous allons vers lui, l'enfermé, pour le quitter réconfortés, regaillardis, retrempés à une source de vaillance. Mais il est douloureux de penser que, parce qu'il ne pense pas à lui-même, personne n'y pense pour lui. Il est abominable de se dire que, pour un article de journal, cet homme a déjà donné un an de sa vie. Lui laissera-t-on donner davantage ? Ne demandera-t-on pas, par tous les moyens, la fin de cette honte, n'exigera-t-on pas l'amnistie ?

Comme nous supportons facilement l'infortune des nôtres ! Car Hervé n'est pas seul : nombreux sont ceux qui payent de leur liberté leur fidélité aux idées « subversives ». A la Santé, il y a Sélinghoff, secrétaire du syndicat des briqueteurs, condamné en cette qualité et pour cette qualité, faut-il ajouter : des grévistes, à Villejuif, coupèrent les moustaches d'un jaune, gaminerie dont on peut contester l'humour, mais dont les conséquences sont moins graves que celles des coups de revolver tirés sur les rouges par les traîtres (affaires d'Asnières, de la Ferté-sous-Jouarre, de Margency, etc.). Sélinghoff n'assistait pas à la brimade : on lui infligea néanmoins quinze mois de prison. Il y a, près de lui, Lesueur, un serrurier de vingt ans, condamné à deux ans pour des motifs analogues. Il y a, au droit commun, avec les Apaches, Gorion, qui essuya les coups de feu d'un jardinier fou de haine et de peur, à Margency : le fusilleur resta en liberté et pour qu'il ne fût pas troublé par l'aspect de sa victime, on enferma celle-ci pour dix-huit mois ! Il y a Métivier, faible, maladif, condamné pour un *délit de parole*, à qui on a refusé le régime politique. Dans les Ardennes, il y a Barat, qui se plaignait si tristement, voici quelque quinze jours, d'être abandonné dans sa prison, sans visiteurs, sans lettres, sans livres. Ah ! oui, nous délaissions vite les nôtres !

On ne peut les citer tous : ils sont trop. Il y a aussi les paysans champenois, arrêtés au petit bonheur, en masses, comme en Russie, et que la prison terrifie à tel point que certains se suicident : trois sont morts déjà. Que la détention

se prolonge, d'autres suicides se produiront, la prophétie en est aisée. Amnistie ! Amnistie ! Elle s'impose. Il faut qu'un mouvement de protestation s'organise, s'étende, s'amplifie et qu'il vide les prisons. Il faut que chaque jour qui passera sans que nos amis connaissent la liberté ajoute à notre remords. Oui, remords, car si nous avons pensé à eux plus efficacement, si nous avons crié plus haut notre colère, ils nous eussent été rendus déjà !

L.-M. BONNEFF

## == LE MÉGOT ==

✱ ✱ ✱

C'est un tout petit, tout petit bout d'homme, pas plus haut que ça ! Il en est qui ont l'air de lui ressembler, mais qui trouvent moyen de rattraper en largeur ce que la nature leur a refusé en hauteur. Lui, pas. Car il est au surplus terriblement sec. Une allumette, alors ? Non, pas même. Une allumette, encore, c'est un tout.

Un cigare, eh bien ! c'est un cigare... et il y en a de gros. Mais quand le cigare est fumé, bien fumé, quand il ne rend plus et qu'il vous brûle le bec, on jette ce qu'il en reste. Ce n'est plus qu'un mégot. Eh bien, lui — lui, Lépine ! — c'est, comme ça, un bout, un mégot.

C'est LE MÉGOT.

Ce Mégot, ce bout, est un danger public, terrible, constant, presque inévitable. Jusqu'à des ministres qui en meurent. Lui, il s'en tire et sévit plus que jamais.

C'est même indécent. Il en a l'air tabou. Voyez, dimanche dernier, à Issy-les-Moulineaux : l'aéroplane fond sur le groupe des officiels — et, il était là, lui, avec les plus huppés, avec Berteaux et Monis, cambré, dressé, la barbiche en coupe-vent, tâchant de compenser son exigüité par son importance — le monoplane tombe au travers. Berteaux est déchiqueté. Monis est démolé. Lépine... rien.

— C'est trop fort, dira l'un.

— La foudre ne frappe que les sommets, a prétendu mon coiffeur, qui a des lettres.

C'est bien plus simple. L'aile et l'hélice de l'aéroplane ne pouvaient toucher le Mégot puisqu'elles fauchèrent à hauteur d'homme. La Mort l'ayant vu si petit, l'a méprisé.

Lui-même accepterait très volontiers ce dédain. Mais voici qu'après l'événement, le mépris de beaucoup pour le Mégot de la Préfecture gagne le plus grand nombre. Quand on l'a eu vu faire tuer un ministre, on a compris quel danger il était. On conviendra bientôt peut-être quel danger il fut toujours et que nous avons vainement dénoncé.

Et la fin de la tragique aventure d'Issy pourrait bien être que Monis — pour peu qu'il ait quelque chose dans le ventre — mette le pied qui lui reste valide sur le Mégot. Le président du Conseil serait ensuite tout le premier étonné que Lépine c'ait été et ce soit si peu de chose, un tout petit, tout petit bout.

MAYERAS

La meilleure façon de soutenir LES HOMMES DU JOUR est de s'y abonner. Les abonnés reçoivent gratuitement nos six numéros hors série en couleurs, au fur et à mesure de leur publication. PRIX, pour un an, 6 fr. 25 (*Etranger*, 8 fr. 50) port des primes compris.

*L'abondance des matières et les nécessités de l'actualité nous obligent, à notre grand regret, à remettre au prochain numéro la suite de notre intéressant roman, Daniel Ulm, par Jean Steene.*